

ÉDITO

COURCHEVEL

C'est fini, vous ne pouvez plus skier avec le COSOG sur les pistes de Courchevel

Alors la **CFE-CGC** vous propose **d'autres pistes** !

La **CFE-CGC** a des représentants au Conseil d'administration du COSOG, à la Commission Loisirs Adultes, à la Commission Solidarité, et siège au Bureau sur la problématique Courchevel.

Essentiellement vôtre,



COURCHEVEL

Concernant les évolutions qui découlent de la vente du chalet de Courchevel, la **CFE-CGC** demande que l'avenant proposé par la direction soit revu et corrigé !

Pour les stages de préparation à la retraite, il est proposé une enveloppe globale de 250 000 €. La **CFE-CGC** trouve cela un peu juste. Avec cette somme, il faut organiser 8 semaines de stages avec hébergement, repas, acheminements des participants, sans oublier les frais des prestataires qui animent ces stages.

La **CFE-CGC** souhaite que la Direction indique noir sur blanc dans cet avenant, qu'elle s'engage à prendre toutes les mesures adéquates pour assurer aux quatre salariés du chalet qu'ils seront accompagnés dans leurs recherches d'un nouvel emploi au sein du Groupe CDC.

STAGES DE PRÉPARATION À LA RETRAITE

Les élus CFDT et **CFE-CGC** de la Commission Solidarité avaient travaillé ensemble pour rechercher une offre équivalente à Courchevel. Après de nombreuses recherches, c'est la ville d'Evian, d'une altitude à peine inférieure à celle de Courchevel donc plus confortable pour tous, avec un hébergement au site de VVF Famille. Devis à l'appui, ce site procurait des prestations identiques à celles du Chalet de Courchevel avec en sus un accès pour les personnes à mobilité réduite et surtout une gare SNCF à proximité, bien desservi également par le réseau routier. La **CFE-CGC** regrette que cette étude ait été rejetée par l'UNSA, la CGT et le SNUP. La **CFE-CGC** restera très attentive aux propositions des autres organisations syndicales dans l'intérêt de tous !

UN LIEU DE VACANCES « COURCHEVEL BIS »

Les élus de la **CFE-CGC** de la Commission Loisirs Adultes proposent une solution mixte, permettant à la fois :

- Des séjours à la semaine en pension complète dans un lieu dédié au COSOG. Le COSOG pourrait y réserver une vingtaine de chambres sur la saison. Cette prestation serait similaire à la prestation Courchevel existante.
- Des locations à la semaine à choisir parmi une liste étendue de sites (Alpes, Pyrénées, Jura, ...) et de capacité d'accueil (2, 4, 6 personnes). Cette prestation s'inspirerait du dispositif « **BORD DE MER** », pour créer un dispositif « **BORD DE PISTE** ».

La Direction continue à skier sur une pente glissante !

